

Convention de coopération éducative entre l'Académie d'Orléans-Tours et le Département de l'éducation du Kansas

Cadre général et objectifs de la Convention

Cadre général

Vendredi 29 mars 2013, l'académie d'Orléans Tours et le département de l'éducation du Kansas aux Etats-Unis, ont signé une convention de coopération éducative.

Convaincus de l'importance de l'anglais et du français en tant que langues de communication et motivés par une volonté commune de renforcer les liens entre les citoyens de leurs régions respectives, de développer de nouveaux modèles en matière d'éducation, les deux signataires ont amorcé un dialogue dès 2009 afin d'étudier les termes de cette convention.

La circulaire n°116 du 3 Août 2011 relative à l'encadrement de la mobilité des élèves rappelle dans son introduction qu'une nouvelle impulsion est donnée à l'ouverture du système éducatif français au contexte européen et international. Il est également précisé dans le code de l'Education que « dans les lycées, les échanges linguistiques et culturels sont organisés en partenariat avec des établissements d'enseignement européens ou étrangers ». Tous les établissements d'enseignement du second degré sont invités à nouer un partenariat avec un établissement scolaire à l'étranger.

L'engagement de l'académie d'Orléans-Tours dans un partenariat éducatif avec le Kansas est une action spécifique mise en œuvre au niveau déconcentré de la politique d'ouverture européenne et internationale de notre système éducatif qui encourage le développement de la mobilité à des fins d'apprentissage et accompagnée dans le cadre des partenariats scolaires.

Objectifs de la convention

1. Faciliter la mise en relation entre les établissements scolaires de l'académie d'Orléans-Tours et ceux de l'état du Kansas ;
2. Promouvoir un apprentissage de haute qualité de la langue et de la culture américaines dans l'Académie d'Orléans-Tours ainsi que de la langue et de la culture françaises dans l'Etat du Kansas ;
3. Promouvoir les échanges à distance et la mobilité entre l'Académie et le Kansas au bénéfice des élèves et des enseignants et les partenariats entre établissements ;
4. Améliorer leur connaissance et leur compréhension mutuelles du système éducatif du partenaire ;
5. Développer la dimension internationale dans la formation continue des enseignants et des cadres de l'éducation;
6. Partager les ressources pédagogiques et développer des outils pour l'enseignement de l'anglais et du français ainsi que de l'E.M.I.L.E. (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère) en anglais et en français.